

Tél. 02.41.55.90.12 Mail: mairie.cerqueux @ orange.fr

Conseil municipal du 12 novembre 2024

Étaient présents: Mesdames et Messieurs Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Point Frédéric, Balada Béatrice, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Defrance Nicolas, Thomas Jean-Pierre.

Absent excusée : Testard Emilie

Commission affaires sociales

Bulletin communal de Décembre

Le thème du bulletin est la mise en avant des différents bâtiments communaux.

Mélodie se rapproche de Laurence pour avoir les diverses informations.

Communication des associations extérieures de la commune

Il est constaté que des associations posent des affiches « sauvages » sur les panneaux de circulation dans le bourg.

La commission souhaite que ces affiches soient enlevées par les employés communaux dès qu'elles sont posées. Les associations doivent faire la demande en mairie pour voir la possibilité d'installer leurs affiches ou banderoles sur les supports en entrée de bourg et sur le panneau lumineux.

Après accord, elles pourront le faire, la priorité restant les manifestations des associations de la commune.

Une demande téléchargeable sur le site de la mairie sera proposée.

Une information sera faite aux secrétariats des communes limitrophes pour qu'elles relaient à leurs associations.

Vœux du Maire

La commission confirme le souhait du maire de réaliser les vœux un vendredi soir pour mobiliser une population ne venant pas le dimanche. La date du 10 janvier 2025 à 18h30 est proposée.

Points divers

Mélodie informe la commission que le logiciel du panneau lumineux permet d'insérer des documents plus facilement qu'auparavant. Il faut toutefois que les informations soient limitées pour qu'elles soient lisibles.

Développement et Cadre de Vie Voirie

Rue Amand Michaud

Remarque est faite de la dangerosité des avancées de trottoirs sur la rue qui ne sont pas éclairés la nuit et qui peuvent provoquer des chutes depuis que l'éclairage public est réduit. Voir s'il y a possibilité d'intégrer des plots routiers réfléchissants.

Lors de la réunion des associations, la représentante de la résidence Soleine a signalé que le trottoir allant vers la mairie n'était pas facilement praticable. Voir avec Pascal pour tailler les plantes qui débordent sur le trottoir.

<u>Cimetière</u>

Le cadenas du portail a été remis. La peinture des lettres du monuments aux morts commenceraient à s'effacer.

Le panneau des consignes est posé. Voir pour une fixation plus esthétique.

Local des associations

Toujours en attente des dates d'intervention de l'entreprise Bouchet

<u>Liaison La Loge vers le cimetière</u>

Toujours en attente du passage de l'entreprise Bouchet TP pour devis d'un trottoir.

Chemins des Brandes

La remise en état du chemin revient à la commune. Dans un premier temps, il convient de procéder à l'élagage des arbres. Pascal a le matériel pour le faire. Il interviendra en décembre avec l'aide de plusieurs conseillers pour dégager le bois. Le travail à la pelleteuse pour aplanir le chemin et refaire le fossé se fera dans un second temps.

CITEO

Une convention serait à signer avant le 15 novembre pour la fourniture de nouvelles poubelles de tri à placer sur le domaine public. Voir les détails de la convention avec le secrétariat.

Caisson pour verres

Sera installé à la place de celui du cimetière.

Bâtiments

Nettoyage des bâtiments

Plusieurs devis sont arrivés. En attente d'un dernier pour prise de décision.

Auto laveuse salle du cormier et salle de sport

Plusieurs propositions sont arrivées. Revoir avec le personnel communal pour faire un choix en fonction du budget alloué.

<u>Verrière</u>

Le devis pour la pose de la trappe de désenfumage par la société APS est validé pour un montant de 3 179.20 € HT.

Mur du cimetière

Une entreprise a fait un essai de nettoyage sur le mur du cimetière. Le résultat est bien visible. La commission propose de nettoyer la totalité du mur. Le Produit de nettoyage serait acheté par la commune et les travaux réalisés par les employés communaux.

Divers

Terrain de bicross

Remarque est faite que le terrain de bicross du Champ blanc est complètement laissé à l'abandon. Il convient de l'entretenir à nouveau régulièrement pour qu'il soit praticable pour l'été prochain.

Burlesques 2025

Pour cette fête, les camping-cars se stationneront entre l'aire de jeux du champ blanc et le parcours de bicross. La commission propose de retravailler le terrain pour boucher les trous et remettre à plat un minimum.

Avant toute intervention, il convient de prendre contact avec Messieurs Lumineau (nouveaux habitants du Champ blanc) pour voir comment et quand ils envisagent l'évacuation de leur surplus de terre.

<u>Elagage</u>

Pascal va demander un devis à l'entreprise COULONNIER pour l'élagage de grands arbres autour de l'étang, de la salle de sport et de l'école (non évoqué lors de la commission)

Rue Amand Michaud

Prendre contact avec une propriétaire de la rue pour l'entretien de son entrée de cave.

Cholet Agglomération

Approbation des rapports d'activités pour l'exercice 2023

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ainsi, le Conseil municipal approuve les rapports d'activités pour l'exercice 2023.

<u>CITEO – fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers hors foyer – convention de groupement de commandes</u>

Afin de faciliter la passation et le suivi des marchés relatifs à l'acquisition de fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers hors foyer, et de permettre d'éventuelles économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, Cholet Agglomération et les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Toutlemonde, Trémentines, Vezins et Yzernay souhaitent constituer un groupement de commandes.

Les marchés correspondants seront conclus à la suite de la procédure d'accord-cadre à bons de commande, pour une période de deux ans à compter de la notification, reconductible une fois par période de douze mois, selon les engagements suivants :

	Montants maximums HT pour	Montants maximums HT	
Communes / Collectivité	La période initiale	pour chaque période suivante (1 an)	
	(2 ans)		
Bégrolles-en-Mauges	5 000 €	2 000 €	
Cernusson	6 000 €	3 000 €	
Chanteloup-Les-Bois	1 000 €	500 €	
Cléré-sur-Layon	4 000 €	2 000 €	
Cholet	1 500 000 €	500 000 €	
Cholet Agglomération	150 000 €	75 000 €	
Coron	10 000 €	5 000 €	
La Plaine	22 000 €	11 000 €	
La Romagne	10 000 €	5 000 €	
La Séguinière	40 000 €	20 000 €	
La Tessoualle	20 000 €	10 000 €	
Le May-sur-Evre	40 000 €	20 000 €	
Les Cerqueux	15 000 €	8 000 €	
Lys-Haut-Layon	40 000 €	20 000 €	
Maulévrier	80 000 €	40 000 €	
Mazières-en-Mauges	11 000 €	5 000 €	
Montilliers	40 000 €	20 000 €	
Nuaillé	8 000 €	4 000 €	
Saint-Christophe-du-Bois	12 000 €	6 000 €	
Saint-Léger-sous-Cholet	40 000 €	20 000 €	
Saint-Paul-du-Bois	15 000 €	8 000 €	

Somloire	4 000 €	2 000 €
Toutlemonde	40 000 €	20 000 €
Trémentines	20 000 €	10 000 €
Vezins	40 000 €	20 000 €
Yzernay	20 000 €	10 000 €

Cholet Agglomération sera désignée comme coordonnateur du groupement, chargé:

- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélections des co-contractants,
- de signer et de notifier les marchés correspondants,
- d'exécuter partiellement les marchés au nom de l'ensemble des autres membres du groupement,
- de résilier, le cas échéant, les marché conclus.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure avec Cholet Agglomération et les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Toutlemonde, Trémentines, Vezins et Yzernay pour la passation desdits marchés.

Questions diverses

<u>Personnel communal</u> – Suite au départ en retraite de Laurence Vivion, il convient de réorganiser le service administratif. Ainsi, il convient de créer un emploi permanent d'adjoint administratif.

<u>MA'Malice</u> – la commission de sécurité du 06/11 dernier a émis un avis favorable. La Maison d'Assistantes Maternelles va ouvrir ses portes le lundi 18/11 prochain.

<u>CPIE Loire Anjou</u> – Dans le cadre du programme de protection des captages d'eau potable de Cholet Agglomération, une réunion technique sur les outils cartographies pour la mise en œuvre de la gestion différenciée a lieur à la salle St Jacques le mercredi 13/11/2024.

<u>Département – Amélioration de l'accueil et de l'accompagnement du parcours des public en perte d'autonomie sur le territoire</u> – Dans la continuité du Schéma départemental de l'Autonomie et du projet départemental Anjou 2023-2027, le Département de Maine-et-Loire souhaite poursuivre les réflexions et travaux concernant l'amélioration de l'accueil, de l'information, et de l'accompagnement du parcours des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants sur tout le territoire. Ainsi, un temps de concertation a lieu le vendredi 29 novembre 2024 de 10 H à 13 H au Centre social du Planty à Cholet.

Les objectifs de ces échanges seront, d'établir un diagnostic permettant de mieux repérer les acteurs existants et leurs missions, et de proposer ensemble une réponse adaptée aux besoins du territoire.

Béatrice Balada représentera la commune.

<u>La Gaule Cerquoise</u> – Suite à leur proposition d'animation autour de la pêche, Monsieur le Maire n'a validé que certaines dates proposées.

<u>SIEML</u> – une réunion a eu lieu à Vezins concernant l'actualité du secteur de l'énergie et du Siéml et l'accompagnement des communes concernant leurs projets d'efficacité énergétique du bâti tertiaire.

<u>Cholet Agglo Tour</u> – la réunion de présentation de la prochaine édition de Cholet Agglo Tour aura lieu le 26/11 prochain. Monsieur le Maire sera présent à cette réunion.

Eglise – La commission de sécurité aura lieu le 15/11 prochain.

<u>Abatage d'arbres</u> – Mme Guitton et M. Berson informent le Conseil Municipal que des arbres, situés le long de la route, appartenant à M. et Mme Cailleau, sont gênants pour la visibilité à la sortie de leur propriété. Ils demandent l'autorisation de les abattre. Dans le cadre de la sécurité routière, l'ensemble du Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

<u>Cérémonie du 11 novembre</u> – la cérémonie du 11 novembre est une réussite. La participation des enfants est positive.

<u>Ramassage des ordures ménagères</u> – un changement va avoir lieu à compter du 01/07/2025. Les poubelles noires et jaunes ne seront plus prélevées le même jour. Une information sera mise dans le prochain bulletin.

<u>Parking Salle St Jacques</u> – les racines de l'arbre situé sur le parking de la salle St Jacques sont gênantes et dangereuses, surtout le soir. Voir pour les faire enlever par une société habilitée à le faire.

Prochaines réunions

Conseil municipal	jeudi 12 décembre 2024	20h00
Affaires sociales	jeudi 28 novembre 2024	20h00
Développement du cadre de vie	Mardi 27 novembre 2024	20h00
Maire-Adjoints	Mercredi 4 décembre 2024	20h00
Commission finances	lundi 16 décembre 2024	20h00